

## DÉCLARATION DES PERFORMANCES

conforme l'annexe III du règlement (EU) Nr. 305/2011

13

Changé par le règlement délégué (EU) Nr. 574/2014

Pour le produit **UniGrout**

Ref. nr. 10114-01

---

Code d'identification unique du produit type:

EN 1504-6: ZA.1

---

Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant:

Produit de scellement

---

Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5:

Grouttech (Pays-Bas), Industrieweg 51, 8071 CS Nunspeet  
Grouttech (Belgique), Rue Victor Bocqué 11, 9300 Aalst

---

Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performance du produit de construction, conformément à l'annexe V:

Système 2+ (pour des applications dans des bâtiments et autres constructions)

---

Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée:

Güteschutz und Landesverband Beton- und Bimsindustrie Rheinland-Pfalz  
e. V., onder nummer 0794

---



briefpapier NL  
0213.pdf

### Performances déclarées

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Résistance à l'étirement	$\leq 0,6$ mm par une force de traction de 75 kN	EN 1504-6:2006
Taux de chlorures	$\leq 0,05$ %	
La température de transition vitreuse	NPD	
Résistance au feu	Classe A1	
comportement d'exploration	NPD	
Substances dangereuses	Est conforme la norme EN1504-6 paragraphe 5.3	

Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4:

Signé pour le fabricant et en son nom par:

R.P. Wiedemeijer, directeur

Alost, Juillet 2021

